

HÉPATITES B et C

pour les combattre,
faites vous dépister



Bus-info Hépatites (France)
du 29 juin au 3 juillet 2015 
→ Paris et région parisienne

www.santeenentreprise.com



DOSSIER DE PRESSE

Sommaire

- 1. Pourquoi une campagne de prévention sur les hépatites virales ?**
- 2. Pourquoi les entreprises sont-elles concernées ?**
- 3. Les objectifs et le déroulement de la campagne.**
- 4. Bilan de la tournée du bus-info en région parisienne (29 au 3 juillet 2015).**
- 5. Ce qu'il faut retenir de cette première Opération.**



Une opération interentreprises sur les hépatites (29 juin au 3 juillet 2015)

En amont de la [Journée Mondiale de l'Hépatite](#), l'association Santé en Entreprise (SEE) a organisé, en partenariat avec [SOS Hépatites](#), [Hépatites Info Service](#) et le réseau social [PatientsWorld](#), une opération interentreprises d'information et de sensibilisation sur les Hépatites B et C, en direction des employés et du grand-public.

Chaque année le **28 juillet**, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et ses partenaires marquent la **Journée mondiale contre l'hépatite** pour sensibiliser au problème de l'hépatite virale et aux maladies qu'elle provoque, et pour mieux les comprendre.

Le thème général est : « **C'est ça l'hépatite. Comprenez-la. Combattez-la** ».



1. Pourquoi une campagne de prévention sur les hépatites virales ?

En France et dans le monde, **les hépatites B et C** sont des maladies fréquentes, potentiellement graves (risque de cirrhose et de cancer primitif du foie), mais qui restent dans l'ensemble mal connues.

L'enquête réalisée du 27 février au 3 mars 2013 par [SOS Hépatites/IFOP](#) auprès d'un échantillon de 1 003 personnes représentatif de la population française confirme ce constat :

« Le niveau d'information des Français sur les hépatites reste bas. En effet, seules 20 % des personnes interrogées se considèrent bien informées ; 61 % se déclarent assez mal informées et 19 % très mal informées ».

L'hépatite reste un problème de santé publique, loin d'être réglé en France.

Quelques chiffres :

- **En France**, plus de **221 000 personnes** vivent avec une **hépatite C** et **280 000** avec une **hépatite B** (INVS, 2004)
- Une **estimation de plus de 2 300 nouveaux cas par an pour l'hépatite B** ([Rapport Dhumeaux](#), 2014) et **5 000 pour l'hépatite C** (Institut Pasteur, mars 2013).
- Près de **4 000 personnes meurent d'une hépatite chaque année**. C'est plus que le nombre de décès par accident de la route.
- Seules **57 % des personnes atteintes le savent**, en raison d'un **manque de dépistage**.

Pourtant, il existe des solutions pour un dépistage rapide des hépatites et des traitements sont disponibles.

Pour l'hépatite C : il n'existe pas de vaccin, mais une possible guérison grâce à des traitements.

Pour l'hépatite B : il existe un vaccin et les traitements permettent de contrôler la maladie.

2. Pourquoi les entreprises sont-elles concernées ?

Les hépatites peuvent potentiellement affecter les ressources humaines en France et à l'international. Il est donc stratégique pour les entreprises de promouvoir l'information et l'éducation à la prévention, en lien avec les associations.

En effet, l'entreprise est un lieu privilégié pour informer, relayer des messages simples en direction de tous (employés, clients, sous-traitants) et favoriser des comportements à moindre risque.

Enfin, l'hépatite est une maladie chronique qui donne aux employés concernés droit à la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ([RQTH](#)). La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé est un dispositif dont peut bénéficier toute personne souffrant d'un handicap, mais aussi toute personne souffrant d'une maladie chronique (asthme, diabète, infection par le VIH, hépatites, etc.).

3. Les objectifs et le déroulement de la campagne

La campagne SEE de sensibilisation sur les hépatites visait deux objectifs :

1. **Sensibiliser** managers et employés (en entreprise), ainsi que le grand public sur les hépatites et ses éventuelles complications.
2. **Conseiller et Orienter** vers les Centres de Dépistages.

Le dispositif

- Une campagne de sensibilisation est déployée via les réseaux sociaux et un emailing est adressé aux abonnés de la plateforme PATIENTSWORLD.
- Un bus-info a circulé sur quelques sites d'entreprises et lieux publics à Paris et en région parisienne (29 juin au 3 juillet).
- Un film-témoignage a été réalisé.

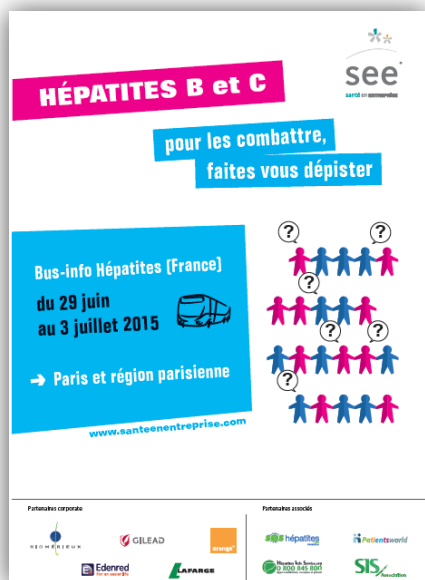
Les supports

- [Quiz](#) "Les hépatites et vous" en partenariat avec PatientsWorld accessible en ligne ou via un QR code.
- Dépliants de SIS Association/Hépatites Info Service.
- Brochures (SOS Hépatites Fédération).
- [Carte postale](#) (Santé en Entreprise).

The graphic is a promotional banner for a quiz. On the left, there is a square image showing a human torso with a red liver and several green virus particles. Text on this image includes 'Quiz Hépatites', 'Vaccin ?', 'Traitement ?', and 'Dépistage ?'. To the right of this image is the 'see' logo with 'santé en ENTREPRISE' underneath. Below the logo, the text reads 'Testez vos connaissances sur les Hépatites'. A blue arrow points from this text towards a large QR code on the right. At the bottom left, the PatientsWorld logo is shown with the tagline 'Sharing makes you better' and the website URL 'www.patientsworld.com/fr/quiz/hepatites' on a blue background bar.

Les visuels

Affiche



Bannière web



Liste des visuels

- Affiches
- Bannières web
- Carte postale
- Kakemonos
- Habillage bus
- Coupe-vent

Carte postale



Pourquoi une action de prévention sur les hépatites ?

Les hépatites B et C sont des maladies fréquentes, potentiellement graves (risque de cirrhose et de cancer primitif du foie), mais qui restent dans l'ensemble mal connues.

- En France, plus de 221 000 personnes vivent avec une hépatite C et 280 000 avec une hépatite B.
- Une estimation de plus de 2 300 nouveaux cas par an pour l'hépatite B (Rapport Dhumeaux, 2014), 5 000 pour l'hépatite C (Institut Pasteur, mars 2013).
- Près de 4 000 personnes meurent d'une hépatite chaque année. C'est plus que le nombre de décès par accident de la route.
- Seules 57 % des personnes atteintes le savent, en raison d'un manque de dépistage.

Source : INVS (2004)

Aujourd'hui, il existe des solutions pour un dépistage rapide des hépatites et des traitements sont disponibles.

- Pour l'hépatite C : il n'existe pas de vaccin, mais une possible guérison grâce à des traitements.
- Pour l'hépatite B : il existe un vaccin et les traitements permettent de contrôler la maladie.

Les hépatites font partie des maladies chroniques ouvrant droit à la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

S'informer, adresses utiles, une question sur les hépatites ?

SOS Hépatites Fédération

www.soshepatites.org
0800 004 372 (N° vert)

Hépatites Info Service

www.hepatites-info-service.org
0800 845 800 (N° vert)

3. Bilan de la tournée du bus-info en région parisienne (29 au 3 juillet 2015)

Sites

- Gare RER Stade de France –Saint-Denis.
- Veolia, Nanterre.
- Lafarge, Clamart.
- Club Med et Pierre & Vacances- Center-Parcs, Paris 19^e.

750 000 + personnes informées via la plateforme PATIENTSWORLD.

250 personnes vues.

Sur les 100 premières réponses au Quiz

Q1 : En France, l'hépatite est une maladie rare ?

91% de bonnes réponses (« FAUX »)

Q2 : L'hépatite n'est pas une maladie grave ?

76% de bonnes réponses (« FAUX »)

Q3 : Les hépatites sont une inflammation du foie ?

90% de bonnes réponses (« VRAI »)

Q4 : L'hépatite B est une maladie sexuellement transmissible ?

62% de bonnes réponses (« VRAI »)

Q5 : L'hépatite C peut se transmettre à l'occasion de piercing et de tatouages ?

77% de bonnes réponses (« VRAI »)

Q6 : Il n'existe pas de vaccin contre l'hépatite C ?

67% de bonnes réponses (« VRAI »)

Q7: Il y a un risque de développer une sclérose en plaques en se faisant vacciner contre l'hépatite B ?

61% de bonnes réponses (« FAUX »)

Q8 : L'hépatite est une maladie pour laquelle il n'est pas nécessaire de se faire dépister tant qu'on n'a pas de symptômes ?

72% de bonnes réponses (« FAUX »)

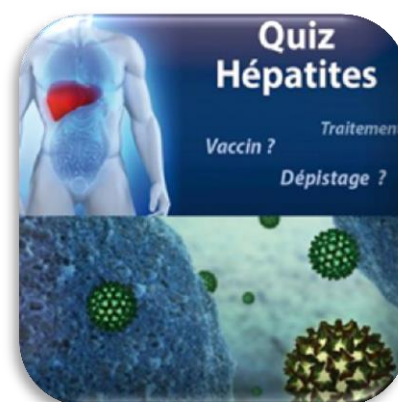
Q9 : Il n'existe pas de traitement de l'hépatite B et C ?

80% de bonnes réponses (« FAUX »)

Q10 : L'hépatite chronique fait partie des maladies invalidantes ouvrant droit en entreprise à la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ?

59% de bonnes réponses (« VRAI »)

EN SAVOIR PLUS : [Bilan détaillé](#) de l'Opération.



4. Ce qu'il faut retenir de cette première Opération

A partir du Quiz, constituer une base de données permettant de suivre au fil du temps l'évolution des connaissances sur les hépatites.

Organiser une tournée du bus-info par an, si possible autour de la journée nationale contre les hépatites (mai ou juin selon les années).

Inclure le conseil-dépistage ([TROD](#)) dans la prochaine édition (2016).

Cibler les zones à forte densité en impliquant les acteurs départementaux/locaux de prise en charge des hépatites.

Prévoir une campagne de communication de masse (media et réseaux sociaux).

_

A propos de Santé en entreprise (SEE)

SANTE EN ENTREPRISE (SEE) est une association loi 1901 déclarée à Paris et hébergée par Lafarge. La mission de SEE est de promouvoir et coordonner des actions en entreprise sur le VIH, les hépatites, le paludisme et les maladies chroniques (diabète). SEE intervient en France, en Afrique, dans la Caraïbe et l'Océan Indien, et développe des programmes destinés tant aux employés et leurs familles qu'aux communautés locales.

Erick Maville, Directeur Santé en Entreprise (SEE)
C/o Lafarge – 61, rue des Belles Feuilles 75016 Paris
Tel : 01 44 34 92 15 – Mobile : 06 62 60 95 44
Email : emaville@santeenentreprise.com
www.santeenentreprise.com



Retrouvez-nous sur Facebook : [Travailler ensemble avec les maladies chroniques](#)